

Le 17 juin 2019

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Lundi, le 17 juin 2019, à 18 h 15, en la salle habituelle, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, madame Lise Noël et messieurs Camil Delaunière, Robin Doré et William Laroche.

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis spécial suivant :

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Camil de Launière	conseiller
Robin Doré	conseiller
William Laroche	conseiller
Lise Noël	conseillère
Diane Hudon	conseillère
Valérie Gagnon	conseillère

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Grant Baergen, secrétaire-trésorier, pour être tenue au lieu des sessions du Conseil, **le 17 juin 2019 à 18 h 15**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Période de questions
- 5) Nivelage des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord - octroi période estivale 2019
- 6) Nettoyer et enlever le sable des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord - octroi période estivale 2019
- 7) Ménage des salles de bain du pavillon du parc municipal – contrat
- 8) Période de questions
- 9) Clôture de la séance

DONNÉ cet onzième jour du mois de juin 2019.

Le secrétaire-trésorier

Grant Baergen
GB

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussigné, Grant Baergen, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Chambord par envoi électronique l'onzième jour du mois de juin 2019 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, cet onzième jour du mois de juin deux-mille-dix-neuf.

Grant Baergen
Secrétaire-trésorier

GB

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 06-220-2019

NIVELAGE DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD - OCTROI PÉRIODE ESTIVALE 2019

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs suivants ont soumissionné de façon conforme le 17 juin 2019 pour le nivelage des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la Municipalité de Chambord :

Entrepreneur	Montant par km avec taxes
Les entreprises JSM inc. 9342-8969	344.93 \$
Marc Bolduc	454.15 \$

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur William Laroche, appuyé par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers:

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'octroyer le contrat pour la période estivale 2019 à la firme JSM inc. 9342-8969 pour le montant de 344.93\$ par km taxes incluses.

RÉSOLUTION 06-221-2019

NETTOYER ET ENLEVER LE SABLE DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU

DE L'OCCUPANT SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD - OCTROI PÉRIODE ESTIVALE 2019

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs suivants ont soumissionné le 17 juin 2019 pour nettoyer et enlever le sable des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la Municipalité de Chambord :

Entrepreneur	Montant à l'heure avec taxes
Robert J. Meunier	149.47 \$

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré , appuyé par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'octroyer le contrat pour la période estivale 2019 à la firme Robert J Meunier pour le montant de 149.47 \$ taxes incluses.

RÉSOLUTION 06-222-2019 MÉNAGE DES SALLES DE BAIN DU PAVILLON DU PARC MUNICIPAL (MONSIEUR RICHARD DESMEULES)

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur William Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- De retenir les services de monsieur Richard Desmeules pour le ménage des salles de bain du Pavillon du parc municipal selon les termes du contrat ;
- 2- D'autoriser monsieur le maire Luc Chiasson ou le maire suppléant et monsieur Grant Baergen, directeur général, ou madame Valérie Martel, secrétaire-trésorière adjointe, à signer le contrat ci-dessus décrit pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 06-223-2019 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la session spéciale étant épuisé, il est proposé par madame Lise Noël, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 18 h 28 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 8 juillet 2019 à 19 h.

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

Luc Chiasson

Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».